



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 15 décembre 2006

Poussières fines: l'agriculture se défend contre toute incrimination injuste!

Si, dans le courant de l'hiver, les pics de pollution aux poussières fines devaient atteindre un niveau comparable à ceux de l'année 2006, l'agriculture se défendra d'être encore considérée comme le bouc émissaire de la nation. Sur interpellation de l'Union Suisse des Paysans (USP) et de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, l'Office fédéral de l'environnement a été amené à revoir à la baisse les chiffres d'émissions de l'agriculture suite aux résultats d'une nouvelle analyse. La Station fédérale de recherches Agroscope Tänikon avise qu'équiper ultérieurement les tracteurs avec un filtre à particules sera plus difficile que prévu. L'USP s'oppose avec véhémence à la mesure aberrante décidée par la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement préconisant l'interdiction de circuler pour tous les véhicules agricoles et forestiers en cas de pollution de l'air par un excès de poussières fines.

«Alerte à la poussière fine: les paysans sont pires que les automobilistes!» titrait en première page au début février de cette année un quotidien suisse à très grand tirage. A la base de cette affirmation, une fausse interprétation d'une statistique de l'Office fédéral de l'environnement qui, entre temps, s'est avérée erronée. Cette statistique a été révisée après l'intervention de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture et l'Union Suisse des Paysans. Suite aux résultats obtenus, l'Office fédéral de l'environnement a revu à la baisse ses chiffres relatifs aux émissions de poussières fines produites par l'agriculture. Indépendamment de cela, l'essai d'un filtre à particules réalisé par la Station fédérale de recherches Agroscope Tänikon à la demande de la Confédération a détrompé les prévisions. L'équipement ultérieur des tracteurs avec un système de filtre est loin d'être simple.

Malgré ces résultats évidents, la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) a défini un modèle d'intervention irrationnel dans le but de réduire la pollution aux poussières fines. Ce modèle prévoit au troisième niveau d'intervention une interdiction totale de circulation pour les véhicules agricoles et forestiers. Voilà une mesure qui équivaut à relancer les allégations de l'hiver dernier. En fin de compte, les tracteurs ne produisent pratiquement pas de poussières fines en hiver, puisqu'ils sont très peu utilisés durant cette saison. C'est aussi ce que confirme indirectement l'Office fédéral de l'environnement. Il précise notamment dans son communiqué de presse du 12 décembre, «...*la valeur limite annuelle pour les poussières fines a été dépassée dans les villes, les agglomérations et le long des axes routiers très fréquentés. La valeur limite annuelle n'a été respectée que dans les régions rurales*».

Il s'avère inconcevable que la DTAP vienne à interdire de circulation uniquement les véhicules agricoles et forestiers. Alléguer, que pour des raisons économiques, il n'est pas possible de frapper d'interdiction générale de circuler les véhicules diesel, c'est se permettre une impertinence aux yeux de l'agriculture. Les paysannes et paysans ne font-ils pas partie intégrante de l'économie? Selon les essais, l'unique possibilité que représente l'installation de filtres à particules pour éviter une interdiction de circuler est encore très loin de pouvoir se réaliser.

Les recommandations de la DTAP tendent à semer une véritable confusion dans les plans de mesures cantonales. Tandis que certains cantons légifèrent sur la décision de la DTAP, d'autres se distancent clairement de ce plan de mesures. Il en découle qu'un paysan du canton X pourra



conduire son lait en tracteur au centre de réception, pendant que son collègue dans le canton voisin Y sera frappé d'une interdiction de circuler.

L'USP présume que le report des mesures jusqu'en l'an 2010, tel que proposé par certains cantons, n'est en fin de compte que jouer avec le temps. En d'autres termes, ce n'est que repousser le problème, même si en 2010 il y aura davantage de tracteurs équipés d'origine avec un filtre à particules de suie. Une grande partie de la flotte de tracteurs suisses continuera de rouler sans filtre. En 2010, nous connaissons toujours des pics importants d'émissions dans les villes, les agglomérations et le long des axes routiers très fréquentés. Néanmoins, une augmentation de la pollution ne guette pas les régions rurales. Aujourd'hui comme demain, ce projet dénué de pertinence ne pourra pas être mis à exécution.

L'USP appuiera un concept réaliste visant la réduction des poussières fines. Mais elle demande d'éviter les dérapages et de ne pas imputer la responsabilité à un seul groupe, qui plus est, ne produit qu'une infime quantité d'émissions de poussières fines dans la saison concernée. Elle sollicite une approche globale du problème avec un plan d'action prenant en compte toutes les sources d'émissions. Ce plan devrait comprendre l'obligation de filtre pour les nouveaux véhicules diesel ou, si c'est techniquement faisable, l'installation obligatoire de filtre à particules sur les machines qui présentent un temps de fonctionnement élevé.

L'Union Suisse des Paysans n'acceptera pas l'imposition de mesures aberrantes comme l'interdiction de circuler ou des prescriptions plus sévères que dans l'Union européenne.

Renseignements:

Jacques Bourgeois, Directeur de l'USP, portable 079 219 32 33

Heinz Hänni, Expert en Energie, environnement et transport, USP, tél. 031 385 36 44

Sandra Helfenstein, Porte-parole de l'USP, tél. 056 462 52 21, portable 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch